

PP/KC.

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI  
CONTENTIEUX & JUSTICE

Usumbura, le 15 septembre 1956

N°11/2/07799/2997./

OBJET:  
Accident de roulage.

W.45.

Transmis copie pour information à Monsieur  
le Résident (DEUX)

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à

*Kibungu*



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'occasion de la constitution des dossiers relatifs aux accidents de roulage, j'ai constaté que les instructions qui vous ont été données par la lettre 11/2/360/175 du 18 janvier 1955, ne sont pas appliquées telles qu'elles devraient l'être.

Vous trouverez donc ci-dessous la marche à suivre pour la constitution de ces dossiers administratifs et je vous prie, dorénavant, de vous y conformer strictement.

Vous avez à établir, indépendamment des devoirs que vous seriez amené à remplir comme O.P.J., mais en tant que fonctionnaire, les documents suivants qui sont indispensables au Service du Gouvernement, chargé de défendre les intérêts du Gouvernement, pour pouvoir discuter avec les Assurances et autres personnes intéressées, avant même qu'une suite judiciaire ne soit intervenue:

1° le procès-verbal administratif modèle T.12 que vous pourrez vous procurer au STA et qui comporte nécessairement l'établissement d'un croquis des lieux de l'accident ainsi que l'inventaire des dégâts apparents causés par l'accident aux véhicules.

2° le procès-verbal administratif d'interrogatoire des témoins et chauffeurs par le fonctionnaire qui constate d'accident; celui-ci intervient en tant qu'agent de l'Administration et non en tant qu'O.P.J.

Tous ces documents doivent être envoyés dans le plus bref délai possible au S.T.A.

L'importance de votre rôle administratif ne peut donc pas vous échapper tout comme la nécessité d'agir avec vigilance et célérité.

Je souligne encore que votre rôle, en la matière, est strictement administratif et absolument indépendant des devoirs que vous accomplirez en tant qu'O.P.J. à la suite d'accident.

Pour le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Rwanda-Urundi,  
LE SECRETAIRE PROVINCIAL,

P. LEROY

*2407 / FP / 15 / 02 / H*  
*22 / 9 / 56*  
*(copie pour le résident)*

*[Signature]*